

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° IV-2 24SGADL0141

SEANCE DU
2 OCTOBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice :
71

Nombre de conseillers présents :
57

Date de convocation :
26 septembre 2024

Date d'affichage :
3 octobre 2024

OBJET :
Turbine Casting - Règlement d'intervention
en matière d'immobilier d'entreprises -
Autorisation de signature d'un avenant n°1
à la convention d'application

Nombre de Conseillers ayant pris
part au vote : 70

Nombre de Conseillers ayant voté
pour : 70

Nombre de Conseillers ayant voté contre :
0

Nombre de Conseillers s'étant
abstenus : 0

Nombre de Conseillers :

- **ayant donné pouvoir : 13**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 1**

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le 02 octobre à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle de l'Alto - 71200 LE CREUSOT , sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Yohann CASSIER - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Cyril GOMET - M. Jean-François JAUNET - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Monique LODDO - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Jérémy PINTO - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

VICE-PRESIDENTS

M. Abdoulkader ATTEYE - M. Alain BALLOT - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - Mme Jocelyne BLONDEAU - M. Thierry BUISSON - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Bernard DURAND - M. Lionel DUPARAY - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - Mme Séverine GIRARD-LELEU - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - Mme Christiane MATHOS - Mme Paulette MATRAY - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Felix MORENO - Mme Viviane PERRIN - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Jean PISSELOUP - M. Philippe PRIET - M. Marc REPY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Laurent SELVEZ - M. Noël VALETTE

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. Frédéric MARASCIA
Mme BELHADJ-TAHAR (pouvoir à M. Charles LANDRE)
M. COMMEAU (pouvoir à M. Jean-François JAUNET)
M. CHRISTOPHE (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN)
M. DUMONT (pouvoir à Mme Monique LODDO)
Mme FRIZOT (pouvoir à Mme Christelle ROUX-AMRANE)
M. GANE (pouvoir à Mme Montserrat REYES)
Mme GHULAM NABI (pouvoir à M. Lionel DUPARAY)
M. GIRARDON (pouvoir à M. Michel CHAVOT)
Mme JARROT (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)
M. MAILLIOT (pouvoir à M. Gérard DURAND)
Mme MARTINEZ (pouvoir à M. Bernard DURAND)
Mme MEUNIER (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)
M. TRAMOY (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Gilda SARANDAO



Vu le règlement (UE) n° 651/2014 de la Commission du 17 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité ;

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), confiant notamment au bloc communal la compétence exclusive dans le domaine des aides à l'immobilier d'entreprises ;

Vu l'article L 1511-3 du Code général des collectivités territoriales relatif à la compétence de principe des EPCI en matière d'investissement immobilier des entreprises,

Vu la délibération du conseil de communauté en date du 15 décembre 2021 portant approbation de son règlement d'intervention en matière d'immobilier d'entreprises,

Vu la délibération du conseil de communauté en date du 21 décembre 2023 approuvant le versement d'une aide à l'immobilier d'entreprise à l'entreprise TURBINE CASTING et autorisant le Président à signer la convention relative au versement de cette subvention,

Le rapporteur expose :

« La société TURBINE CASTING est une société ayant pour activité la production par procédé de fonderie des pièces chaudes de turbines aussi bien terrestres qu'aéronautiques en petites et moyennes séries.

Lors de sa séance du 21 décembre 2023, le conseil communautaire a examiné la demande de subvention au titre de l'aide à l'immobilier d'entreprise. Considérant que la demande de l'entreprise remplissait les conditions d'éligibilité du règlement d'attribution de la CUCM en vigueur depuis le 29 juin 2017 et mise à jour le 15 décembre 2021, il a été décidé de lui accorder une aide d'un montant de 100 000€ décomposée comme suit :

Considérant que le calcul du montant de la subvention répond aux caractéristiques suivantes :

-Montant total des dépenses subventionnables :	630 988 €
-Taux d'aide applicable :	20%
-Plafond (avec bonification) :	100 000€
-Montant de la subvention :	100 000€

Depuis l'approbation de ce financement, des évolutions sont intervenues au sein de la direction de la société turbine casting et sur le calendrier de réalisation de l'opération projetée.

Il est proposé au conseil communautaire de prendre acte de ces évolutions et d'approuver les modifications suivantes et retracées dans l'avenant joint à la présente convention :

- En approuvant la nouvelle durée de validité présentée dans l'article de 2 de la convention ;
- En approuvant le changement de signataire de la société Turbine Casting.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,

Après en avoir débattu,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

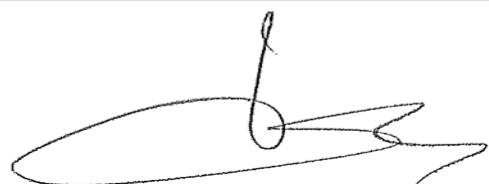
-D'approuver les modifications présentées ci avant ;

-D'autoriser Monsieur le Président de la Communauté Urbaine à signer l'avenant n°1 à la convention d'application ;

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 3 octobre 2024
et publié, affiché ou notifié le 3 octobre 2024

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le conseiller délégué,
Jean-Claude LAGRANGE



LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le conseiller délégué,
Jean-Claude LAGRANGE

